

## Procès-verbal du Conseil d'école du 1er trimestre 15 novembre 2013 (18.30-20.30)

### Personnes présentes :

#### Mairie :

M.. Le Chénéchal, Maire

Marie-Annick Gaudiche, Adjointe aux affaires scolaires

Parents d'élèves : Claire Diotel, Valérie Renault, Romain Kimmerlé, Jean-François Bordais, Virginie Thoby, Anita Villion, Katy Bellay, Nelly Perrichot

ATSEM : Sandrine Panaget, Peggy Micault,

#### Enseignants :

Cécile Jeanneau, Delphine Le Bihan, Françoise Carval, Laurence Le Métayer, Hélène Desert, Christine Meignen-Richard , Alexandra Rougé, Céline Le Picard, Georges Guenharo (Directeur)

Représentant de l'APE : Caroline Thibault (présidente)

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Yves Le Gac

### Ordre du jour

#### **1. Ouverture de séance**

Présentation des participants

Désignation du secrétaire de séance : Anita Villion

#### **2. Résultats des élections des parents d'élèves-Présentation des participants**

Le vote a eu lieu le vendredi 12 octobre. Sur 254 électeurs, 156 se sont exprimés. (61,4% de participation).  
Le directeur remercie pour sa disponibilité le bureau qui organise chaque année ce vote.

#### **3. Bilan de rentrée :**

##### Organisation

Cette année, les effectifs des 8 classes se répartissent de la manière suivante :

Enseignant	Classe	Effectif prévu
Delphine Le Bihan/Françoise Carval	PS/MS	13/ 10
Cécile Jeanneau/Françoise Carval	MS/GS	14/9
Laurence Le Métayer	GS	23
TOTAL Maternelle		<b>69</b>
Alexandra Rougé	CP	25
Céline Le Picard	CP/CE1	6/21
Christine Meignen-Richard	CE2	22
Georges Guenharo	CM1	17
Hélène Désert	CM2	25
TOTAL élémentaire		<b>116</b>
TOTAL général		<b>185</b>

Prévision pour la rentrée 2014 : autour de 180 élèves

Un courrier a été envoyé par la mairie aux familles des nouveaux logements. Retour demandé avant le 23/11. Aujourd'hui, on sait que 2 enfants arriveraient en MS.

En termes d'effectifs, l'école est plus proche d'une fermeture de classe que d'une ouverture si l'effectif continue de descendre.

### **Budget**

La participation de la mairie s'élève à 97,82 euros/enfant. Ce qui représente un total de 18 096,70 euros, s'ajoute à cela un budget transport pour la piscine.

Demande de budget supplémentaire pour le double niveau MS/GS, ce que la mairie a accordé à 50%.

Un AVS intervient dans la classe de Céline.

Globalement, la rentrée s'est donc bien passée. La présence d'une institutrice remplaçante pour soutenir la rentrée scolaire (Brigade de remplacement rattachée à l'école) a été appréciée par l'équipe.

Concernant la question du remplacement des professeurs et de l'incidence sur la scolarité des enfants :

Il faut rappeler que le directeur de l'école et l'équipe enseignante ne maîtrisent pas la question des remplacements. C'est de la responsabilité des Services Académiques..

Les délégués des parents insistent sur le partenariat possible entre l'équipe enseignante et les délégués pour qu'ils puissent faire remonter l'information à l'académie. Il est important que les délégués des parents soient le plus rapidement informés sur l'absence de remplacements.

[Arrivée de l'inspecteur de circonscription]

Sur la circonscription de Guichen, 4 postes et demi de remplacements de courtes durées (d'une journée à une semaine), comme l'an passé, dont une personne qui est en arrêt long. Sur le remplacement d'un enseignant, la circonscription fait des choix en fonction des priorités du secteur. Il est donc difficile que le remplacement soit effectif dès 9H.

Sur le département, 74 nouveaux postes qui sont répartis entre les nouveaux postes en lien avec les ouvertures de classes (900 enfants en plus sur le 35. Sur les postes de remplacement, c'est une vingtaine en plus).

Il est difficile pour le directeur d'informer les parents notamment des enfants en maternelle le plus rapidement possible. Regarder la possibilité de liste de diffusion. Nécessité également de réexpliquer la procédure de remplacements. Peut-être dans les réunions de rentrée, et par les délégués des parents.

### **4.Rapport financier USEP** (présenté par Christine)

USEP : association qui a pour objectif l'ouverture au sport.

Licence par enfant qui donne accès à des évènements sportifs (jeux traditionnels, printemps des maternelles, courses d'orientation...), prêts de matériels spécifiques, formation sur une activité particulière. Cette année toutes les classes vont participer. Cette adhésion crée un réseau entre les écoles. Possibilité cette année de ne pas faire adhérer tous les enfants de l'école, 90 élèves adhérent répartis sur élémentaires et maternelles. Tous les élèves peuvent y participer malgré tout. Carte licence maternelle (60 enfants) : 5€, élémentaire (30 enfants) : 5,55€, adulte : 18,75€. Cotisation globale que l'association de Lassy : 34,50€.

Président de l'USEP de Lassy : Georges Guenharo, trésorière : Christine Meignen-Richard, secrétaire : Hélène Désert. L'USEP de Lassy est une association qui permet de participer aux événements sportifs, mais aussi permet l'ouverture d'un compte associatif. Voici le bilan :

### **Bilan financier au 24 /09/2013**

Solde créditeur : 834,17 euro au 11/07/2012

<b>Opérations</b>	<b>Débit</b>	<b>crédit</b>
Vente de gâteaux (13)		625,60
Photos		2563,50
Photographe	1798,30	
Avancement APE	710,40	
Remboursement APE		710,40
Adhésion USEP	313,70	
Cotisation USEP des familles		396,70
Livres CM1		110
Livres CM1 (familles)	117,94	
Album CM2		30
Dotation par classe	783,83	
<b>Total</b>	<b>3724,17</b>	<b>4436,20</b>
	<b>Solde créditeur au 24/09/2013</b>	<b>1546,20</b>

Coût total : 316€ réparti sur le nombre d'enfants : 3€. Cette participation n'est pas obligatoire pour les familles.

Les ventes de gâteaux ont permis de régler les adhésions de l'année dernière.

L'objectif des ventes de gâteaux, des photos individuelles et de classe c'est de permettre d'avoir un budget par classe sans solliciter la mairie.

## **5. PROJETS DE CLASSE :**

CE2 et CM2 sont parti à l'open de tennis de Rennes.

Les trois classes (CE2, CM1, CM2) ont participé au cross organisé par l'OCAS.

### **Cycle 1 :**

Laurence : bal breton avec l'USEP

Delphine : bal breton, travail sur le pain avec la visite du moulin à vent à Bain, randonnée de l'USEP

Cécile : randonnée de l'USEP, travail autour des insectes

### **Cycle 2 :**

Céline et Alexandra : course d'endurance avec diplôme, goûter, jeux traditionnels avec l'USEP, 10 séances de Piscine, activité jardin, sortie à définir.

Céline : activités autour de jeux mathématiques le vendredi après-midi, musique lundi après midi pour les CE1 avec les CE2 orchestre à l'école, photo et arts plastiques avec les CM1 pour les CP.

### **Cycle 3 :**

CE2 : orchestre à l'école, permis piétons, randonnée de 14kms

CM1 : Photo, forêt : scierie et reforestation, randonnée de 14 kms

CM2 : classe de découverte dans le nord Finistère au mois d'avril. Classe sportive (nautique et nature). Cout pour les familles : 200€

## **6. Bilan de l'APE**

Caroline Thibault précise que L'APE a déjà été sollicitée pour certains transports. L'APE est d'accord sur le principe de renouveler une participation pour le projet de classe découverte des CM2.

## **7. Nouvelle organisation de la cantine**

Mme Gaudiche explique que cette nouvelle organisation fait suite à la commission restauration. Les élèves sont répartis en deux groupes pour permettre d'atténuer le bruit, et de manger plus calmement. Ainsi, un groupe rentre dans le restaurant dès midi. L'autre groupe est dans la cour et rentre à 12H30.

Les ATSEM constatent que les maternelles sont plus calmes pour leur repas.

Rappel que Christophe RABIN, le cuisinier, est ouvert à toute proposition de projets de classe pour faire du lien avec l'école.

## **8. L'informatique dans l'école**

Il y a eu des soucis d'informatique. Deux ordinateurs ont été réparés. Les enseignants constatent que les outils vieillissent, et donc il est difficile de faire valider le B2I, et notamment les compétences internet. Les enseignants souhaiteraient créer une salle informatique. Réponse de la mairie : au niveau du budget, cela n'est pas impossible d'envisager la salle informatique mais répartis sur deux années budgétaires. M. le Maire propose au directeur d'évaluer précisément les besoins avant janvier 2014 et de le rencontrer pour en parler. M. Le Gac propose à l'école de se rapprocher du coordinateur TICE de la Circonscription.

## **9. Projet de la réforme des rythmes scolaires**

Présentation par Georges Guenharo de la réforme et notamment sur le quota horaire à respecter par semaine et par journée.

Rencontre avec la commune de Baulon pour valider un emploi du temps, organisé avec l'aide de la Fédération Léo Lagrange.

M. Le Maire a souhaité différer la validation, afin de rencontrer les parents d'élève.

M. Le Maire commente sa proposition d'emploi du temps, qui s'est travaillé à partir de la forme proposée par l'équipe enseignante et les réponses au sondage.

Rencontre avec tous les parents le 27/11 pour exposer le projet, afin que le 29/11 cette proposition soit validée au conseil municipal.

Intervention de M. Le Maire pour commenter les tableaux :

Pas de modifications des horaires, sauf pour le mercredi la fin de l'école sera à 12h30.

Il y aurait la possibilité de cantine mais il faut minimum 50 couverts entre Lassy et Baulon, si Baulon propose la restauration. Après le repas, il y aurait une garderie payante jusqu'à 13H30.

Pour le mercredi, pas de projets.

Les TAP sont une continuité du temps scolaire, et pris en charge par la mairie. Cela nécessitera un engagement des parents et des enfants lorsqu'ils ont inscrits dans cet activité.

Pour le contenu des TAP, voir le tableau que propose la mairie.

Question concernant les maternelles : est-ce que cette proposition est adaptée ? Cette question renvoie au contenu de la réforme. Les besoins d'un enfant de maternelle ne sont pas ceux d'un enfant de CM1 par exemple.

Secrétaire de séance :

Anita Villion

Directeur :

Georges Guenharo